Peyrat-la-Nonière

Bulletin municipal

Numéros 23-24 - 2018-2019

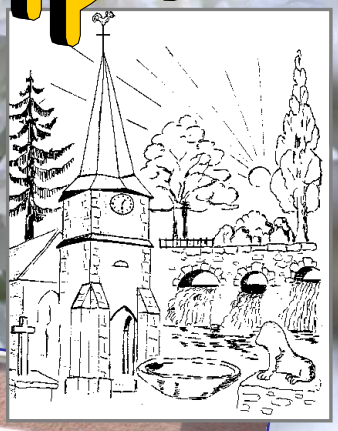

Éditorial

Pour diverses raisons, le bulletin municipal n'avait pas été édité l'année dernière. 2019 marque la reprise du fil de ce mode d'information communale.

La rédaction de cette publication est l'occasion de faire un point sur les actions menées par l'équipe municipale et d'évoquer ses projets. De même, les associations locales ont été sollicitées pour présenter bilans et calendriers. Que tous les responsables qui ont fourni une contribution en soient vivement remerciés. Et que tous ceux qui s'engagent à leurs côtés soient assurés que cette implication est reconnue et appréciée par les élus municipaux.

L'impact du bénévolat est trop souvent sous-estimé : c'est principalement par la vie associative que se tissent les **liens sociaux**, que les gens apprennent à vivre ensemble, à respecter leurs différences et travailler pour les mêmes objectifs. L'**impact économique**, s'il n'est pas déterminant au niveau local, l'est par contre au niveau national : que ce soit dans des cadres sportif, culturel, caritatif ou de services et aides aux personnes.

Prenons-le temps d'imaginer les conséquences qu'aurait une grève générale des bénévoles…

Alors, tous, bénévoles, élus, entrepreneurs, salariés, retraités, etc., citoyens dans notre ensemble, attachons-nous à être positifs dans nos paroles et nos actes afin de contribuer à un bénéfice global pour notre société.

Daniel Grosvallet,
pour la commission « vie associative, information & communication »

Le mot du maire

Chères Peyratoises, chers Peyratois,

Une année passe… rien de plus banal et, avec l'arrivée d'un nouveau millésime, le plein d'espoir !

Le dynamisme d'un village passe autant par ses commerces que par ses associations et ses habitants. C'est pourquoi nous avons multiplié, conjointement avec la communauté de communes « Marche et Combraille en Aquitaine », nos annonces, nos entrevues, afin de voir la reprise du salon de coiffure en juin 2018 et la réouverture de la boucherie effective début mai 2019. Le projet de rénovation du logement place du monument, avec transformation de la grange en salon de coiffure, donne lieu à la mise en œuvre d'un marché public avec maîtrise d'œuvre.

Les travaux de voirie, route de Chaux, route du Guet et route de Voueize ont été réalisés et subventionnés à 35% du coût HT par la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal des écoles de Peyrat-La-Nonière et Saint-Chabrais, avec 72 élèves sur l'année scolaire 2018/2019, a obtenu le renfort d'une classe supplémentaire à St-Chabrais). Malheureusement, la baisse prévue d'effectif nous ramènera à la situation antérieure en septembre 2019. Depuis le début de cette année, la compétence « Écoles » est prise par la communauté de communes. Cependant les services de garderie, de restauration et transports scolaires restent de compétence communale.

L'église est protégée par un nouveau paratonnerre depuis cet automne et le système de chauffage a été renforcé.

Autant d'investissements qui, entre autres, visent à l'amélioration du bien-être de chacun d'entre nous, et qui augurent du bien-vivre dans notre commune. Tout n'est pas parfait, mais l'ensemble du Conseil Municipal œuvre pour que notre beau village reste un havre de paix, où règnent calme et sérénité.

Alain Luquet, maire

Budget municipal : principales actions réalisées en 2017 et 2018

Travaux de voirie en 2017

Aqueduc du pont de la Virolle par Pinet BTP, Saint-Chabrais ... **12 276 €**

Travaux divers par Pinet BTP, Saint-Chabrais ..... **2 483 €**

Réfection de la Charrière-Borgne
Pinet BTP, Saint-Chabrais : 2399 € et SARL Ponzo TP: 4483 € ..... **6 882 €**

Réfection d'un chemin (agricole + randonnée) à Angly entre la D40 et la D993
(transport et fourniture de matériaux effectués gracieusement par les agriculteurs du secteur)
Pinet BTP, Saint-Chabrais ..... **2 816 €**

Renforcement de chaussée sur aqueduc à La Mazère, en direction de Peyrat
SARL Ponzo TP, Boussac-Bourg ..... **1 693 €**

Panneaux indicateurs et divers à SAS Signals ..... **1 457 €**

Travaux de voirie en 2018

De Voueize au pont de Chez-Raynaud (direction Peyrat) ... **22 680 €**
De La Chassagne à l'étang de Chaux ... **25 628 €**
Ces travaux ont été effectués par la SARL Ponzo de Boussac **Le Guet** ... **14 288 €**
Subvention DETR pour l'ensemble des 3 opérations ci-dessus (35% du HT) ... ***18 257 €***

Coupure de route + Ecobox à Voueize par Pinet BTP, Saint-Chabrais ..... **811 €**

Panneaux (Le Fresse, Le Jouannet…), **miroir** (bourg), **peinture** à SAS Signals ..... **1 004 €**

Fauchage de bas-côtés, broyage des haies, curages de fossés à la rigoleuse
Entreprise Simonneton, Peyrat-la-Nonière ... **23 707 €**

Curage de fossés à la pelleteuse par Pinet BTP, Saint-Chabrais ..... **4 166 €**

Travaux à la boucherie (local commercial + logement)

Rénovation du local commercial dont création d'une cuisine « traiteur » ***(2018)***
SARL Cecchetti, Peyrat-la-Nonière ... **21 790 €**
Remise en service chambre froide et vitrine réfrigérée : Ets Vigneron, Sainte-Feyre ..... **1 492 €**
Subvention DETR pour le local commercial ..... 5 861 €
Ce local commercial est loué 250 € mensuels depuis le 1er janvier 2019

Rénovation du logement dont création d'une salle de bain/WC au 1er étage ***(2018)***
SARL Cecchetti, Peyrat-la-Nonière ... **21 156 €**
Ce logement est loué 400 € mensuels depuis le 1er janvier 2019

Bâtiment du foyer communal (grande salle + bar / restaurant scolaire)

Remplacement des portes d'entrée, avec stores sur celle du restaurant *(2017)*
(grande salle et bar/ restaurant scolaire) Maudeux et fils, Chénérailles .... **8 544 €**

Remplacement du lave-vaisselle *(2018)* par Proxy Froid, Guéret ..... **2 988 €**

Remplacement du grand rideau + 5 rideaux de fenêtres vers l'estrade *(2018)*
L'Échoppe, Paris ..... **1 843 €**

Bâtiment mairie / écoles

Remplacement du chauffe-eau de la salle de repos de la classe maternelle *(2017)*
SAS Galland, Jarnages ..... **414 €**

Sous-bassement en lambris + tablettes fenêtres en salle de repos de la maternelle *(2017)*
Creuse ECO2, Peyrat-la-Nonière ..... **2 640 €**

Rénovation et agrandissement de la salle de garderie *(2017)*
SARL Cecchetti, Peyrat-la-Nonière ..... **6 088 €**

Isolation sous les escaliers des deux logements au-dessus de la mairie *(2017)* ..... **450 €**

Installation d'une VMC dans chaque aile du bâtiment *(2018)*
SARL Cecchetti, Peyrat-la-Nonière ..... **8 095 €**
Subvention DETR ..... ***4 722 €***

Rambarde de protection du passage handicapé, parking devant la mairie (2018)
SARL Cecchetti, Peyrat-la-Nonière ..... **760 €**

Éclairage extérieur à allumage automatique à l'entrée de la mairie (2018)
Aubusson Electricité, Peyrat-la-Nonière et Aubusson ..... **455 €**

Travaux à l'église

Installation d'un 3e lustre de chauffage à l'arrière du chœur de l'église *(2017)*
Aubusson Electricité, Peyrat-la-Nonière et Aubusson ..... **4 972 €**

Remplacement du paratonnerre et mise aux normes des prises de terre *(2018)*
Pinet BTP, Saint-Chabrais : 1 192 € et SAS Bodet, 49340 Trémentines : 11 603 € ... **12 795 €**
Subvention DETR : ..... ***2 417 €***

Réparation de la sonorisation *(2018)* par la SARL AVS à Guéret ..... **120 €**

Travaux et dépenses diverses

Traceuse pour le stade *(2017)* à Décathlon, Montluçon ..... **505 €**

Fin de la numérotation des villages *(2017)* ..... **813 €**

Rénovation du court de tennis par la société Jean Becker *(2017)*
Prise en charge : 50 % TC Peyratois (2010.00 €) et 50% par la commune ..... **4 020 €**

Logement place du Monument,loué par M et Mme Nicolaon *(2018)*
Fourniture de carrelage (Brico Dépôt), posé par le locataire ..... **672 €**

Rénovation du Monument aux Morts *(2018)*
nettoyage, anti-mousse et rejointement par SARL Picaud ..... **750 €**
Rechampissage des gravures par ABC Gravure ..... **1 066 €**
Peinture blanche ton pierre pour le soldat par ABC Gravure ..... **350 €**
Peinture pour les grilles (travaux effectués par les employés communaux) ..... **55 €**
Participation de l'Office des Anciens Combattants ..... ***334 €***

Prise en charge des feux d'artifice de la fête d'été de 2017 et de 2018...**2 000 € x 2 = 4 000 €**

Transports scolaire des écoles : prise en charge par la commune des 15% restant à charge des familles (85% financés par le Conseil Régional)
2017 : ..... **7 659 €**
2018 : ..... **6 319 €**

En 2017 et 2018, l'ensemble de ces dépenses a été financé sur les fonds propres de la commune *(dont subventions)* **sans avoir recours à l'emprunt.**

Plusieurs projets sont définis pour 2019 *(liste non-exhaustive…)*

Création d'un salon de coiffure dans la grange place du monument
Rénovation du logement avec création de chambres au-dessus de la grange
Financement partiel par emprunt Coût estimé . **120 000 €**

Élargissement d'un chemin communal à Haute-Serre
Entreprise Simonneton, Peyrat-la-Nonière ..... **1 260 €**
Le dégagement des matériaux sera effectué bénévolement par les riverains demandeurs

Sous réserve d'obtention de DETR : **réfection de la route du bourg à Violut**
(jusqu'au carrefour avec la route de l'étang de Chaux) ... **80 754 €**

Remplacements de volets et de fenêtres sur de l'habitat locatif communal
Budget **à préciser**

Cérémonie du centenaire de l'armistice du 11 novembre 2018

Anciens combattants, élus, écoliers, pompiers et population locale se sont retrouvés autour du monument aux morts récemment rénové pour le centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918.

Michel Debelut, président de l'association des anciens combattants de Peyrat-la-Nonière et Saint-Julien-le-Châtel était encadré de **Catherine Roby**, maire de Saint-Julien-le-Châtel, et **Alain Luquet**, maire de Peyrat-la-Nonière.

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

Évelyne Gorsse, secrétaire de mairie, accueille le public

- **Mardi:** de 9h à 12h et 14h à 17h
- **Jeudi et vendredi:** de 14h à 17h
- **Samedi:** de 9h à 12h

Horaires d'ouverture de la déchetterie

- **Lundi:** 8h00 à 12h00
- **Mercredi:** 14h00 à 17h00
- **Samedi:** 8h00 à 12h00

NB : Du 15 juin au 15 septembre, la déchetterie est également ouverte le **samedi après-midi** de 13h00 à 16h00

Le règlement intérieur complet est téléchargeable sur le site http://peyrat-la-noniere.com (rubrique « Infos pratiques »)

La TEOM ***(Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères)*** est appelée avec la taxe sur le foncier bâti. Afin d'en optimiser le montant, **chacun est vivement invité à respecter les consignes de tri** et diminuer ainsi le volume des déchets mis dans les bacs marron. C'est aussi un comportement citoyen…

Règlement d'utilisation du foyer communal

Tarifs des locations *(mise à jour à, compter du 1er janvier 2019)*

- Associations de la commune : **gratuit**
- Particuliers de la commune : **120.00 €**
  *(sans utilisation de la cuisine et de la vaisselle : **gratuit**)*
- Associations et particuliers extérieurs à la commune : **220.00 €**
  *(sans utilisation de la cuisine et de la vaisselle : **55.00 €**)*
- Ventes publicitaires : **250.00 €**

Un chèque de caution de 300 € libellé à l'ordre de « Trésor Public » est demandé *(sauf aux associations de la commune)*, ainsi qu'une attestation d'assurance responsabilité civile *(pour les associations de la commune, cette attestation est à fournir chaque début d'année)*

Tarifs des remplacements

Couvert : 1.00 € **Verre, tasse :** 2.00 €

Assiette : 3.00 € **Tréteau :** 5.00 € **Chaise :** 30.00 €

Plateau bois : suivant coût réel du remplacement

Dispositions diverses

Il est rappelé que le stationnement des véhicules n'est pas autorisé dans la cour de l'école. L'usage des jeux *(toboggan, portique, tricycles, etc. .)* est réservé au temps scolaire. Chaque utilisateur du foyer (association ou particulier) doit veiller au respect de ces restrictions.

Pour toute demande de location, s'adresser au secrétariat de mairie aux horaires d'ouverture (voir ci-contre). Un premier exemplaire du règlement est remis à la personne responsable de la location. Un second exemplaire, soumis à son approbation (signature), est conservé en mairie.

Règlement mis à jour par la commission « foyer communal et vie associative » réunie le 27 décembre 2018.

Équipements multimédias

- **Un vidéo projecteur** est installé au foyer (fixation en plafond) et utilisable par les associations lors de leurs manifestations (lotos, concours de belote…) ou pour des présentations multimédias lors de réunions.
- **Un répétiteur wifi** est disponible en mairie. Il suffit de le brancher sur le secteur, à une prise du tableau de l'estrade, pour avoir un accès ADSL dans la grande salle.

Stationnement devant l'école, route de Saint-Marc

En période scolaire, il est demandé de ne pas stationner devant l'école, ceci pour des raisons de sécurité *(manque de visibilité pour les piétons)* et pour ne pas gêner le stationnement et les manœuvres des cars de transport scolaire.

Pour la dépose des élèves, un grand **parking sécurisé** est disponible derrière l'école, entre la mairie et le foyer communal

Impôts locaux

Les taux des différentes taxes, inchangés depuis de nombreuses années, ont été reconduits à l'identique pour 2019.

Taxe d'habitation : 8,54%

Taxe sur le foncier bâti : 10,81%

Taxe sur le foncier non bâti : 44,72%

Le produit fiscal total attendu pour 2018 était de **122 968 €**

Pour information, ce produit fiscal était de 120 008 en 2017, 119 409 € en 2016, 118 373 € en 2015 et 117 229 € en 2014

Comparatif départemental et national (taux moyen 2017)

	Peyrat-la-N.	Creuse	France
Habitation	8.54 %	24.25 %	24.47 %
Foncier bâti	10.81 %	18.12%	21.00 %
Foncier non-bâti	44.72 %	58.68 %	49.46 %

Lotissement communal des Champs-Meaux

Les actes nécessaires à la reprise par la commune des parcelles de terrain non construites dans le délai imparti dans les actes de vente ont été signés courant 2019.
Ces parcelles sont à nouveau disponibles à la vente.
S'adresser à la mairie.

http://peyrat-la-noniere.com

Nouveau mode de communication, Internet apporte la réactivité et universalité : les contenus sont accessibles immédiatement et sans limite géographique.

La grande majorité des articles restant archivés cela permet de retrouver toutes sortes de renseignements *(ex. : comptes-rendus de conseils municipaux des mois et années précédentes).*
Un champ de recherche est disponible en page d'accueil

Mais, pour être attractif, un site doit vivre en étant alimenté régulièrement: le site de la commune est ouvert à tous !

N'hésitez pas à vous adresser à la mairie pour toute suggestion de publication : annonces de manifestations, comptes-rendus, photos, histoires anciennes, etc.

État civil 2017

Naissance : 0

Mariage : 1

- **Laurent HENRIOT**
  Agathe RATEAU, *le 1er juillet*

Décès : 3

- **Raymond BÉRURIER**
  Marzet, *le 15 mai*
- **Gérard LABONTÉ**
  La Mazère, *le 21 mai*
- **Jean TROUBAT**
  Violut, *le 5 août*
- **Odette GUILLOT**
  Le Bourg, *le 7 novembre*

État civil 2018

Naissances : 5

- **Lana JUILLET**
  La Fressenède, *le 18 janvier*
- **Manon DUJON**
  La Fressenède, *le 7 avril*
- **Nolhan GRESSOT-AGNÈS**
  Angly, *le 14 juin*
- **Élyas HOUALI**
  Haute-Serre, *le 28 novembre*
- **Gabriel BOUCHET**
  Le Bourg, *le 30 novembre*

Mariages : 3

- **David BARRE**
  Sandra LESCUYER-GUINOT
  Vauzelles, *le 30 juin*
- **Clément GOUPY**
  Claire DUBOST
  Bonlieu, *le 31 août*
- **Mathieu DUJON**
  Amélie BATTU
  Le Bourg, *le 29 sept.*

Décès : 7

- **Robert FRANCE**
  Lichiat, *le 4 mars*
- **François FARIGOUX**
  Vauzelles, *le 24 juin*
- **Joseph PICAUD**
  Les Boueix, *le 28 juin*
- **Simone CHABREDIER**
  La Fressenède, *le 13 juillet*
- **Michel MAUFUS**
  Les Reboulles, *le 7 sept.*
- **Irène PUIBOUBE**
  Le Bourg, *le 12 octobre*
- **Roger BOUSSAGEON**
  Petit Combord, *le 3 décembre*

La boîte à lire

Nous avons tous des livres que nous avons lu et qui restent dans une armoire ou qui traînent sur une étagère, mais nous avons quelques remords à les jeter…

Alors, pourquoi pas, comme dans d'autres communes, avoir notre « ***boîte à lire*** » en libre-service ?

L'idée a été lancée et retenue en conseil municipal. Les livres seront à disposition dans le meuble/bureau du point public multimédia dans la grande salle de la mairie.

Le principe :

Vous avez des livres que vous ne souhaitez pas conserver ? Vous les déposez à la mairie.

Vous aimez lire ? Vous prenez un livre et quand vous l'avez lu, vous le rapportez… ou pas !

Le but est de mutualiser les livres et de faciliter l'accès à la lecture.

Une condition : les livres déposés doivent être en bon état

Les écoles

Après avoir fonctionné avec 4 classes au cours de l'année scolaire 2018-2019, le RPI des écoles de Peyrat-la-Nonière et St-Chabrais repassera à 3 classes à la rentrée de septembre 2019.

Répartition prévue :

Maternelle à Peyrat-la-Nonière avec 18 élèves

CP et CE1 à Saint-Chabrais avec 19 élèves

CE2, CM1 et CM2 à Peyrat-la-Nonière avec 22 élèves.

Une centenaire à Peyrat-la-Nonière

Le 30 janvier dernier, le hameau du Nat a connu une animation inhabituelle: Yéka Radovic y fêtait ses 100 ans!

Sa salle à manger était même bien petite pour, au-delà de sa famille, y accueillir les voisins, les amis, ainsi qu'une délégation du conseil municipal venus la saluer pour cette occasion toute particulière. Du coup les visites se sont faites en plusieurs vagues! Et Yéka ne s'est pas fait prier pour, à chaque fois, partager le gâteau et trinquer avec ses convives. C'était pour elle l'occasion de revoir du monde, de faire des connaissances, et surtout... de demander des nouvelles des "anciens" de la commune! Car, pour elle, pas besoin d'en prendre, toujours volubile et souriante, on sentait bien que c'était un plaisir d'être ainsi entourée.

Alain Luquet, maire, s'est même fendu d'un petit discours, retraçant l'itinéraire peu banal de sa centenaire.

Un siècle d'histoire pour Yeka Radovic

D'origine serbe, Yeka est née le 30 janvier 1919 à Las Dugo Selo, bourgade de l'actuelle Croatie (ex Yougoslavie). Titulaire d'un contrat de travail d'une année, elle est arrivée en France en juin 1938 pour être ouvrière agricole à Glénic. Elle n'en repartira pas suite à la déclaration de guerre. Son parcours professionnel la conduira ensuite chez M. Picaud à Issoudun-Létrieix, puis chez Henri Alhéritière alors sénateur-maire de Peyrat-la-Nonière.

En 1942, elle s'installe chez Marcel Fourton, au village du Nat, dans un cadre de vie paisible. Elle y réside encore, entourée de son fils et de ses amis.

Déracinée de son pays à l'âge de 19 ans, elle n'est devenue officiellement française qu'en 1966.

Quel est le secret de sa longévité? Elle n'a pas voulu le dévoiler...

La compétence « école » est désormais exercée par la communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine. Les communes conservent la gestion des garderies et des restaurants scolaires. Les inscriptions au transport scolaire seront effectuées en ligne en juin sur un site dédié

L'élagage des arbres, une obligation réglementaire et citoyenne

Le Conseil départemental et les communes font appel à l'esprit de citoyenneté des propriétaires riverains des réseaux routiers afin qu'ils répondent à cette nécessaire obligation d'élagage.

Les épisodes climatiques nous rappellent combien la chute de branches et d'arbres sur les routes et les lignes téléphoniques et électriques ont des incidences graves sur les différentes mobilités et réseaux.

Des ruptures de liaisons routières, ce sont des secours, du personnel soignant ou des aides à domicile qui ne peuvent plus intervenir chez les personnes les plus fragiles ou isolées.

Des réseaux aériens sectionnés, ce sont des services auxquels les personnes n'ont plus accès en cas d'urgence : téléphone, téléassistance,… ou encore des appareils médicaux qui ne fonctionnent plus, s'il n'y a pas plus d'électricité.

En cas de dommages graves matériels et/ou corporels, la responsabilité juridique des propriétaires riverains serait susceptible d'être engagée.

Ainsi, le Conseil départemental, aux côtés des collectivités, en appelle-t-il, à la responsabilité et à l'esprit citoyen des propriétaires riverains pour qu'ils répondent à l'obligation d'entretien qui leur incombe

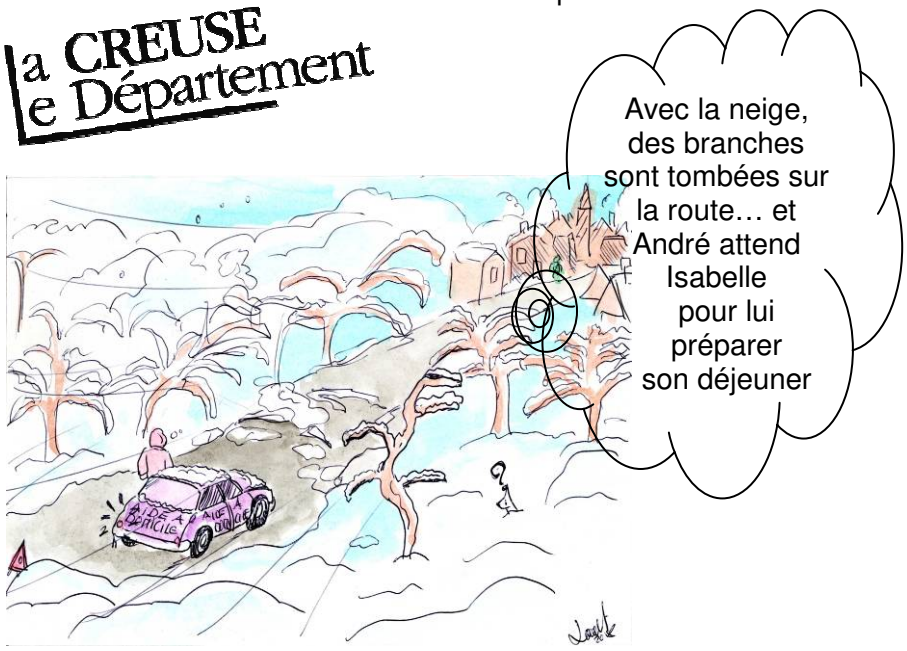

La fibre optique arrive…

Les travaux de déploiement de la fibre optique commencent dans notre commune.

Ils nécessitent une intervention sur les lignes aériennes et donc un élagage conforme aux normes de sécurité.

Propriétaire situé à proximité du réseau de communication aérien vous devez procéder à l'élagage des plantations gênantes <u>au plus tard le 15 juin 2019</u>.

En cas de non-réalisation, a société Axione, opérateur des travaux, pourra engager les travaux d'élagage. <u>Les frais resteront à la charge des propriétaires concernés</u>.

Comptant sur votre compréhension et avec mes remerciements, recevez mes sentiments dévoués.

Le maire
Alain Luquet

Plus d'informations

Sur le site dédié:
http://nathd.fr/

NATHD
La Fibre en Nouvelle-Aquitaine

Pour l'ensemble de la commune de Peyrat-la-Nonière :

Début prévisionnel des travaux :
↳ 2e trimestre 2019

Accès prévisionnel à la fibre :
↳ courant 4e trimestre 2019

Avec le club des Aînés (Club Beauséjour)

Depuis toujours le club est affilié à la fédération départementale dénommée « les Ainés Ruraux » puis « Générations Mouvement les Ainés Ruraux ».

Pourquoi se fédérer ?

De cette façon nous avons de grands privilèges : assurances, inscription aux répertoires des opérateurs de voyage, sorties et séjours… Mais chaque club garde son autonomie.

Notre objectif premier est de lutter contre l'isolement des personnes âgées en leur permettant de se rencontrer tous les 3èmes mercredis du mois, pour faire des jeux, discuter des derniers évènements locaux, régionaux ou mondiaux.
Ces après-midis se terminent par un goûter et nous en profitons pour fêter les anniversaires du mois

---

L'année 2017

En 2017, nous avons eu plaisir à nous retrouver pour le repas d'automne, le goûter de Noël. Nous avons apprécié le repas à Chaux où le soir nous avons vu évoluer le groupe folklorique d'Ukraine, puis le repas « tête de veau » à Courcelles.

Mais contrairement aux idées reçues nous ne passons pas notre temps à table, nous aimons nous dépayser : les voyages se déroulent dans une bonne ambiance et, grâce à la « convention entre clubs », des adhérents des clubs alentour se joignent à nous.

Pour financer les voyages, le repas et goûter de Noël chacun met la main à la pâte pour organiser un loto au printemps et un autre en automne, la kermesse couplée avec la fête, et participer à des brocantes.

Toutes ces activités ont connu un réel succès.

⇨ ***Au printemps :*** nous avons visité les splendides **jardins de Marqueyssac**.

Nous avons ensuite déjeuné dans un restaurant troglodyte vers **Les Eyzies** avant de découvrir le **gouffre de Proumeyssac**.

⇨ ***En automne :*** après un circuit en petit train au départ d'Ambert nous avons regagné la basilique de **La Chaise Dieu**, malheureu--sement en travaux. Nous n'avons pu voir la « *salle des silences* », mais les explications du guide sur la « *danse macabre* » nous ont fait apprécier la visite.

L'abbatiale Saint-Robert de La Chaise-Dieu

Je ne terminerai pas cet article sans rendre hommage à une adhérente qui nous a quittés discrètement, comme elle a vécu :
Madame Odette Guillot
Elle a été une des chevilles ouvrière du club depuis ses débuts en 1978, toujours impliquée, participant à tous les ateliers proposés, ateliers MSA, atelier équilibre .Elle savait donner des conseils avisés : n'est-ce pas avec son soutien que la kermesse a été remise au goût du jour?
Un dernier hommage lui a été rendu lors de notre assemblée générale, hommage auquel nous avons joint une minute de silence.

Michelle Bourcy

L'année 2018

Concours de dictée :
Un grand bravo à nos adhérentes qui ont participé : Mesdames Bourlot, Bujadoux, Legrand, Massias et Nicolaon.

Concours de poésie :
Madame Cecchetti s'y est illustrée

Concours de photos :
Madame Bourcy a obtenu un prix départemental.

Ces adhérentes ont fait connaître le club au niveau départemental et national.

Lotos :
Les traditionnels lotos de printemps et d'automne ont été de réels succès

Sorties :

- Thiers au Moulin Bleu
- Fête de la Rose à Doué-la-Fontaine
- Maison de la Pierre à Volvic et volcan de Lemptegy

Repas et goûter :
Les 40 ans du club ont été fêtés en octobre en présence du Président Départemental, du Conseiller Départemental, de Monsieur le Maire, avec l'animateur Alexis

Goûter de Noël :
Avec « Les Troubadours »

L'année 2019

Le conseil d'administration a été renouvelé lors de l'assemblée générale du mercredi 16 janvier 2019.
Michelle Bourcy ayant émis le souhait de ne pas renouveler sa candidature à la présidence, un nouveau bureau a été élu :

Présidente :	Colette Bazot
Vice-présidente :	Louisette Massias
Trésorière :	Michelle Bourcy
Trésorière-adj. :	Jeanne Nicolaon

Membres du bureau : Jeanine Cecchetti, Alice Chatelard, Irène Colin, Yvette Courtaud, Bernadette Jardon, Josette Luquet, Yvette Mollas.

Le calendrier prévisionnel 2019

D. 31 mars :	loto de printemps
M. 3 avril :	présélection pour « la dictée » au foyer communal
M. 10 avril :	sélection départementale pour « la dictée » à Guéret
D. 19 mai :	sortie au « Tapis Rouge » à Limoges
J. 6 juin :	après-midi de la forme à Chénérailles
D. 16 juin :	sortie à Cahors et St-Circq-Lapopie
V. 21 juin :	pique-nique départemental à La Croix-au-Bost
D. 4 août :	kermesse au foyer communal
D. 15 sept. :	loto d'automne
Début octobre :	sortie « Vallée des Peintres »
S. 19 oct. :	repas avec le traiteur « Au Chant du Grillon » animé par Alexis
D. 22 déc. :	Goûter de Noël avec Jordan

Réunions mensuelles :
Tous les 3èmes mercredis après-midis du mois avec anniversaires du mois.
NB : elles sont réservées aux adhérents du club à jour de cotisation

Ateliers « Gym douce / Équilibre »

Tous les mercredis de 10h45 à 11h45 au foyer communal.

Le club Beauséjour a mis en place cette activité en partenariat avec l'ASEPT *(**A**ssociation de **S**anté, d'**É**ducation et de **P**révention sur les **T**erritoires).*

Association santé éducation et prévention sur les territoires Limousin

https://www.asept-limousin.fr/

Ces « Ateliers Équilibre » favorisent la préservation de l'équilibre physique, social et moral afin de retarder les effets du vieillissement par une meilleure qualité de vie. Ils donnent aux seniors participants un regain d'énergie et de bien-être permettant d'accéder à un mieux-être, une amélioration des facteurs d'équilibre, amélioration de la joie de vivre et du moral, maintien du lien social.

Les séances sont ouvertes aux personnes extérieures au club et sont animées par un animateur diplômé d'état.

Avec les Bonlieu: Creuse, Drôme, Jura

A l'initiative du Père Gresset de Bonlieu *(Jura),* différents Bonlieu de France avaient été contactés. Seuls 3 ont répondu favorablement pour des rencontres : en Creuse, Drôme et Jura…

En 1994, avec l'aide de Madame Renaud, il a été décidé de faire des échanges. Depuis, tous les deux ans Creusois, Drômois et Jurassiens se retrouvent, entretenant d'amicales relations. Ce ne fut encore pas démenti en cette **année 2017,** où les Creusois recevaient Drômois et Jurassiens.

Le Bonlieu de Creuse a la particularité d'être situé sur trois communes : **Le Chauchet**, **Saint-Priest** et **Peyrat-la-Nonière**. Le dernier week-end d'août, les 3 maires et les familles d'accueil recevaient leurs hôtes à la mairie de Saint-Priest. Après les retrouvailles et la répartition dans les familles, le verre de l'amitié a été servi à la salle des fêtes de Saint-Priest.

Chacun est parti dans les familles pour récupérer du voyage et se restaurer avant d'aller visiter les tapisseries d'Aubusson.

Le dîner a été ensuite pris en commun à la salle des fêtes du Chauchet.

Dimanche matin, Gérard Beau et d'autres membres de sa famille nous ont invités à la découverte de l'abbaye de Bonlieu (privée), ne ménageant pas leurs explications. Ils nous ont conduits jusqu'aux cascades, malheureusement à sec, puis à la statue de la Vierge.

Après un dernier repas dans les familles, il était l'heure de se séparer avec la promesse de se retrouver dans 2 ans et, si possible, d'allonger le séjour d'une journée.

Avec la Gaule Peyratoise

Pour 2019 les cartes de pêche sont disponibles uniquement par internet sur le site :

http://www.cartedepeche.fr

Pensez à bien valider « **La Gaule Peyratoise** » !

Pour ceux qui ne disposent pas d'internet vous pouvez vous adresser à :

- la **mairie de Saint-Julien-le-Châtel** le mardi et le vendredi
- la **mairie de Peyrat-la-Nonière** aux horaires d'ouverture *(voir page 6)*
- **André Vincent** à Saint-Julien-le-Châtel ✆ 05 55 62 20 25
- **Antoine Galindo** à Chénérailles ✆ 06 84 58 25 30

Suite aux sécheresses successives de 2017 et 2018, le milieu aquatique a beaucoup souffert. Nous espérons tous un avenir plus propice pour la pêche.

Il est rappelé à tous les pêcheurs de bien respecter la réglementation en vigueur (le nombre de truites par jour et la taille) ainsi que les biens des propriétaires riverains.

Prévisions 2019

Lâcher de truites fario en provenance des viviers de Haute Corréze

Samedi 13 avril *:* assemblée générale de la fédération départementale organisée par la Gaule Peyratoise

Composition du bureau

Président :	**André Vincent**
Vice Président :	**Robert Vernade**
Secrétaire :	**Alain Legrand**
Trésorier :	**Antoine Galindo**

Avec L'APVOC 23

L'Association des Pontés, Porteurs de Valves et Opérés du Cœur de la Creuse a désormais son siège à Peyrat-la-Nonière.

Créée le 14 janvier 1998, sous l'impulsion de **Pierre Lavédrine** qui en fut le 1er président, elle a pour objectif de soutenir moralement les opérés et futurs opérés du cœur, et aussi de s'intéresser à toute initiative ayant pour objet l'amélioration de leur sort.

En reprenant la présidence en avril 2014, **Éric Skraban** souhaitait engager un programme de financement de défibrillateurs cardiaques afin d'en faire don à des communes ou associations creusoises. Cinq ans après, l'APVOC 23 a largement accompli son vœu puisque 16 appareils ont déjà été remis, dont 2 sur Peyrat-la-Nonière : au foyer communal et à l'étang de Chaux. Le dernier en date l'a été à Jean-Claude Conchon, maire d'Issoudun-Létrieix, le 29 janvier 2019, pour être installé au carrefour de Létrieix.

Ces remises n'auraient pas pu se faire sans la volonté et la ténacité de l'APVOC 23, mais aussi sans les diverses aides financières publiques ou privées.

Association type loi 1901, l'APVOC 23 est reconnue d'intérêt général et compte à ce jour 88 adhérents, qu'ils soient opérés ou membres bienfaiteurs.

Éric Skraban, président de l'APVOC 23

A noter sur votre agenda

Dimanche 13 octobre 2019 à 14 heures

Loto de l'APVOC 23

au foyer communal de Peyrat-la-Nonière.

Les bénéfices sont entièrement dévolus au financement de défibrillateurs cardiaques.

Plus de renseignements sur les actions et les modalités d'adhésions sur le site Internet : http://www.apvoc23.org/

Contact : apvoc23@live.fr ou 06.41.46.55.81.

Assemblée générale annuelle du samedi 23 mars 2019 à Peyrat-la-Nonière

Point de gilets jaunes ce samedi 23 mars 2019 au foyer communal de Peyrat la Nonière, mais 68 personnes venues assister à la 5ème Assemblée Générale de l'APVOC 23

Et pour que celle-ci se passe dans les meilleures conditions possibles, Éric et son équipe avaient réussi le tour de force de réunir en même temps, le beau temps, le docteur cardiologue **Étienne Geoffroy** du CHU Gabriel Montpied de Clermont-Ferrand ainsi que l'équipe du restaurant « **La Table de mon Grand-Père** » de Genouillac.

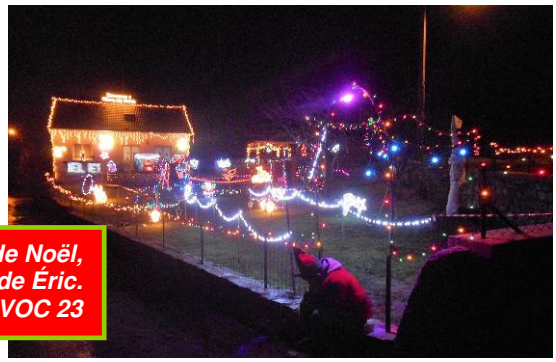

Et si vous passez par l'Étang des Moines,aux environs de Noël, prenez le temps de vous arrêter voir la maison illuminée de Éric. Par vos dons vous contribuerez à alimenter la cagnotte de l'APVOC 23

Avec l'ACCA de Peyrat-la-Nonière

Pour la saison 2018-2019, 42 cartes de sociétaire ont été délivrées.

Depuis le 1er janvier 2018, les nouveaux chasseurs peuvent bénéficier du permis à 0 €

Petit gibier

07/02/2018

En raison de la sécheresse automnale, les lâchers de perdrix ont souffert de nombreuses pertes. Les faisans ont permis aux chasseurs au chien d'arrêt d'avoir un peu de plaisir à pratiquer cette chasse.

Lièvre :

Résultat très médiocre car trop peu de population

Lapins :

Quelques bons résultats sur certains secteurs, mais beaucoup de pertes dues à la maladie et autres causes.

Plan de chasse « gros gibier » 2018-2019 :

Chevreuils : 37 bracelets demandés et 100% utilisés

Sangliers : 10 bracelets utilisés + 20 sangliers de moins de 50 kg

Le Fresse –06/ 07/2015

Malgré les prélèvements, beaucoup de dégâts sont à déplorer dans les cultures et les prairies : une dizaine de déclarations enregistrées

Sauvagines :

De nombreux renards, martres, fouines et ragondins ont été détruits. A souligner le très bon travail des déterreurs qui permet de réguler la population des renards et des blaireaux à chaque printemps.

Gibier de passage :

La saison a été très bonne pour les pigeons et plus moyenne pour les bécasses et les canards.

La venaison :

Distribution aux propriétaires agriculteurs ou non, et à tous les exploitants : sanglier à 20 familles, chevreuil à 40 familles + 5 personnes pour informations et services rendus.

L'ACCA remercie propriétaires et exploitants qui permettent aux chasseurs de pratiquer sur leur territoire avec comme compagnons chiens d'arrêt ou chiens courants. Il est important de pouvoir réguler les populations de sangliers, renards et chevreuils, notamment pour satisfaire le monde agricole.

26/05/2015

L'AACA remercie la municipalité qui participe au fonctionnement de « **la Cabane de Chasse** » où nous traitons la venaison et partageons nos moments conviviaux.

Le bureau de l'ACCA

Président : Joël Decouchon 06.41.11.94.51

Vice-président : Michel Bonnaventure 06.11.03.98.85

Secrétaire : Michel Clavaud

Trésorier : Bernard Natté

Membres : Laurent Decouchon
Gérard Laumay
Régis Chaumeton
Stéphane Luquet

Bois de la Besse – 30/09/2016

Chasseur d'images:
Stéphanie Bonnaventure

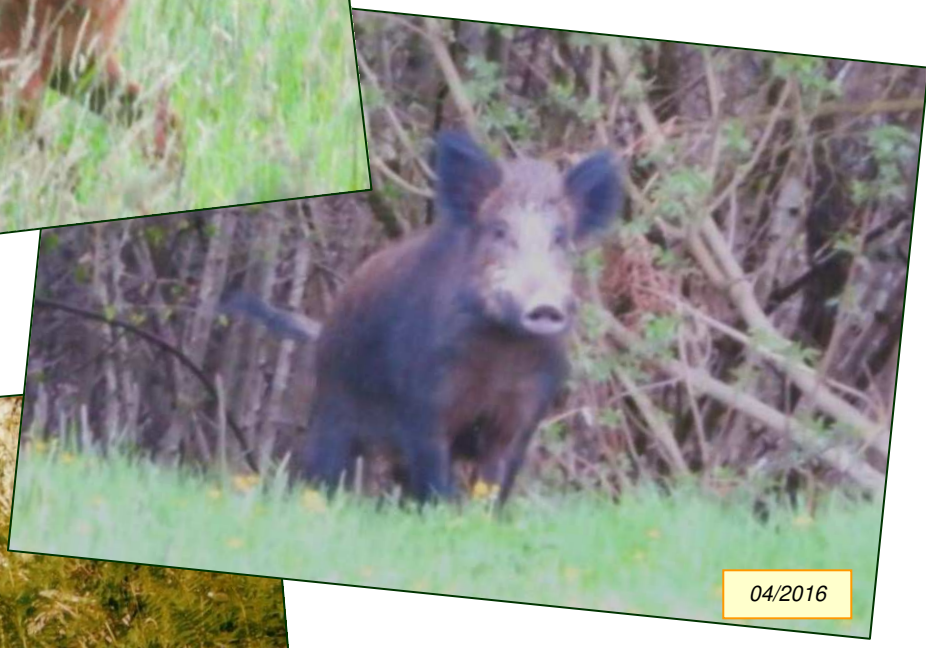

04/2016

07/2016

La chasse permet aussi d'apprécier les merveilles de la nature : les photos d'illustration de notre « chasseur d'images » témoignent de la présence de tout un monde sauvage qui peuple notre environnement que nous devons préserver et respecter.

Avec l'Amicale des Sapeurs Pompiers

L'Amicale des Sapeurs Pompiers de Peyrat-la-Nonière a été très active en 2018 avec ses traditionnels concours de pétanque, en juin, et de belote, en octobre, notamment.

Mais aussi, exceptionnellement, nous avons organisé le 6 octobre de cette année, le **cross départemental des Sapeurs Pompiers de la Creuse** sur le superbe site de l'étang de Chaux. Cette journée s'est déroulée dans la convivialité. Nous remercions chaleureusement tous les acteurs et tout particulièrement Monsieur Roger Martin.

Dans le cadre de la fête patronale de juillet, l'Amicale était chargée de réhydrater et restaurer tous les participants… avec un réel succès !

Je tiens également à remercier la municipalité et ses agents pour leur soutien et leur dévouement.

Nous comptons sur votre agréable participation lors de nos prochaines manifestations de 2019 : le **concours de pétanque** programmé samedi 6 juillet et le **concours de belote** du samedi 9 novembre, entre autres…

Le président de l'Amicale, Benoît Dujon

Les heureux évènements de 2018

Une naissance : Manon Dujon, le 7 avril

(fille de Benoît Dujon et Noémie Pélissier)

Deux mariages :

Marine Poutet et Mathieu Bondieu le 18 août

Amélie Battu et Mathieu Dujon le 29 sept.

Le bureau de l'Amicale

Président : Benoît Dujon
Vice-président : Mathieu Bondieu
Secrétaire : Cathia Chaulet
Trésorière : Véronique Grosvallet

La relève ?

Avec le CPI de Peyrat-la-Nonière

Le Centre de Première Intervention de Peyrat-la-Nonière compte 16 pompiers toujours dévoués… et de plus en plus sollicités : en 2018, 150 sorties ont été effectuées, contre 82 en 2017 !

J'en profite pour remercier chaleureusement toute l'équipe pour sa disponibilité, son dévouement et son professionnalisme lors de ses diverses interventions.

L'effectif s'est renforcé avec l'arrivée de **Mathilde Gouttefangeas** à qui nous souhaitons la bienvenue.

Je profite de ce bulletin municipal pour lancer un appel au volontariat : les nouvelles recrues venant renforcer nos rangs seront toutes accueillies avec plaisir !

Benoît Dujon a pris la suite d'**Étienne Thomas** à la présidence de l'Amicale que je félicite pour son dynamisme. Elle participe activement à l'animation de notre commune et contribue à la cohésion du groupe.

Le chef de Centre, Lieutenant Philippe Beaujard

L'effectif 2019

Lieutenant : Philippe Beaujard

Adjudant : Sébastien Parain

Sergent-Chef : Thierry Cordonnier

Sergents : Dominique Luquet, Olivier Moreau, Marine Bondieu

Caporaux : Amélie Dujon, Lionel Grosvallet

Sapeurs 1ère classe :Cathia Chaulet, Véronique Grosvallet, David Alexandre Le Guern, Éric Warrand, Étienne Thomas, Benoît Dujon, Mathieu Bondieu

Sapeur 2ème classe : Mathilde Gouttefangeas

Avec le comité des fêtes

Fête de juillet 2017

Recettes du vide-grenier + remboursement boissons buvette	666.48 €
Dépenses :	**3420.18 €**
Banda de Montaigut-en-Comb.	960.00 €
Filoche et Galuche	500.00 €
Structures gonflables	400.00 €
Manèges & tirs	100.00 €
Machine à sous	60.00 €
SACEM	44.12 €
Annonce La Montagne	131.04 €
RDN	53.60 €
Fourniture boissons (Faugeron)	659.58 €
Fournitures pour repas groupes	198.10 €
Factures diverses	313.74 €

Feu d'artifice (2000 €) financé par la commune

Fête de juillet 2018

Recettes du vide-grenier + remboursement boissons buvette	945.45 €
Dépenses :	**3194.77 €**
La Brande des Tailles	850.00 €
Country Léa	150.00 €
Structures gonflables	400.00 €
Loteries & tirs	120.00 €
Annonce La Montagne	131.04 €
RDN	135.00 €
Fourniture boissons (Faugeron)	861.60 €
Fournitures pour repas groupes	359.63 €
Factures diverses	187.50 €

Feu d'artifice (2000 €) financé par la commune

Fête de juillet 2019

Le comité des fêtes, présidé par **Émilie Mollas**, a tenu son assemblée générale samedi 8 février 2019. La fête patronale a été fixée aux **samedi 27 juillet** (concours de pétanque, randonnée pédestre…) et **dimanche 28 juillet** (vide-grenier, animations, feu d'artifice).

Avec les Amis de l'École

L'association des Amis de l'École a tenu son assemblée générale en début d'année scolaire, accueillant de nouveaux membres.

Une **soirée frites/fondu** a été organisée au foyer communal de Peyrat-La-Nonière en Octobre 2018 et a connu un fort succès.

Soirée frites/fondu (octobre 2018)

Les manifestations comme le **défilé des enfants lors de la fête de Saint-Chabrais** ou encore le **défilé d'Halloween à Peyrat-La-Nonière** ont également eu lieu.

Défilé lors de la fête de St-Chabrais (octobre 2018)

Des **ventes de gâteaux « Bijou »**, avec bons de commandes disponibles dans les mairies des deux communes afin que les habitants puissent en profiter, ont été mises en place.

Le **loto**, habituellement organisé en Novembre à Peyrat-La-Nonière, n'a pas pu avoir lieu. Il a été reporté au dimanche 28 Avril 2019.

La **kermesse** aura lieu samedi 29 juin 2019.

Nous remercions toutes les personnes qui apportent leur contribution aux différentes manifestations, permettant ainsi d'aider la coopérative scolaire du RPI des écoles de Peyrat-la-Nonière et Saint-Chabrais.

Le bureau

Présidente : Stéphanie Guiomar
Vice-président : Philippe Bougerol
Secrétaire : Alexandra Guérin
Trésorière : Virginie Courtaud
Trésorière-adjointe : Valérie Rennesson

Avec le Tennis Club Peyratois

L'année 2018 du TC Peyrat est marquée par une affluence record à l'école de tennis.

Depuis septembre, elle compte 27 jeunes sur les 32 licenciés, un record pour le club, preuve de sa bonne santé et gage d'avenir. Elle est encadrée par **Geoffroy Gravier**, **Maxence Cordonnier** et **Benoit Giraud**. Elle comporte trois groupes de tennismen en herbe : un d'adolescents, un de jeunes de 8 à 10 ans et un dernier groupe de 7 ans et moins.

Les cours ont lieu le samedi matin. Les jeunes s'initient sur le court de tennis de la commune quand le temps le permet. L'hiver, ils vont s'abriter au gymnase de La Naute.

Les organisations

Pour abonder les caisses, un **concours de pétanque** a été organisé le samedi du week-end de la fête patronale. Il s'est parfaitement déroulé, et sera reconduit l'année prochaine.

Le club a organisé, en partenariat avec son homologue de Chénérailles, le **tournoi de la Haute-Marche,** tournoi de tennis qui a eu lieu entre le 17 et le 26 août et a vu 45 joueurs s'affronter sur les terrains des 2 clubs. Ce tournoi accroit chaque année sa notoriété et accueille de plus en plus de compétiteurs.

*Dimanche 18 novembre 2018 le TC Peyratois a eu l'honneur d'accueillir **l'Assemblée Générale du Comité Départemental de Tennis** : une première pour l'association, cet évènement étant tour à tour organisé par les différents clubs creusois.*

Les joueurs classés

Benoit Giraud : 30
Maxence Cordonnier : 30/4
Geoffroy Gravier : 30/4
Nathan Rouchon : 40

Le bureau du TC Peyratois

Président : Benoit Giraud
Trésorière : Marie-Hélène Giraud
Membres : Geoffroy Gravier
Maxence Cordonnier Antoine Giraud

Avec le CA Peyratois

L'année 2018 du Club Athlétique Peyratois a offert un bilan à deux tons.

Rélégation pour l'équipe A
Maintien de justesse pour l'équipe B

2018 a très mal commencé. Avec un grand nombre de blessés, une démobilisation de certains joueurs et une mauvaise dynamique, la fin de saison a été catastrophique pour l'équipe première. Elle a terminé 10ème sur 12 en 1ère division départementale et a été reléguée en division inférieure.

L'équipe B, coaché par **Maxence Cordonnier**, a subi le contrecoup des déboires de l'équipe A. Des joueurs ont du être appelés en équipe première alors que la réserve pointait en haut du classement de sa poule de 3ème division à mi-saison. Elle a du finir le championnat en étant régulièrement en manque d'effectif, jouant parfois à 9 ou 10 et concédant même deux forfaits. Les réservistes terminent 9ème sur 10, et ont évité in extremis la relégation.

Remontée envisagée pour 2019-2020

Équipe A

La descente en 2ème division n'a cependant pas affecté le moral des joueurs qui, en août 2018, ont abordé la nouvelle saison avec motivation. Elle a vu un changement de coach : **Kévin Renesson** a succédé à **Christophe Cout** qui se consacre désormais à l'arbitrage. Elle a surtout vu l'arrivée de nombreux jeunes, qui ont plus que compensé les départs. En deuxième division, l'équipe fortement remaniée a rapidement trouvé ses marques et révélé une attaque de feu avec 54 buts inscrits sur la simple phase aller. A la lutte avec Évaux-Budelière, puis avec Auzances, les Peyratois ont les cartes en main pour la remontée à quelques matchs du terme.

D. 31 mars 2019, face à l'Entente Guérétoise

L'équipe A a aussi effectué un beau parcours en Coupe de la Creuse, seulement éliminée en 1/8ème de finale par l'Entente Guérétoise, club phare du département. Avec même un tir sur la barre adverse, elle a fait mieux que se défendre pendant plus d'une heure, avant de craquer physiquement en fin de partie.

Équipe B

Elle a fait « le job » en étant déjà assurée du maintien sans avoir à attendre les derniers matchs. A l'avenir, elle devra être plus constante dans ses performances si elle veut mieux figurer. Capable du meilleur en faisant tomber les leaders, elle a aussi concédé des défaites face à des « mal classés » !

Avril 2019 : des maillots neufs pour le CA Peyratois

Des finances saines

Pour équilibrer ses comptes, le club a reconduit un certain nombre de manifestations tout au long de l'année, notamment deux **concours de belote** et deux **lotos**. Comme tous les ans un **tournoi de sixte** a été organisé en nocturne le 13 juillet. L'édition 2018 a malheureusement eu peu de succès.

Parmi les rares problèmes, il faut toutefois noter celui de **l'état du terrain**, qui doit subir une météo pas toujours clémente avec des entrainements et matchs à répétition.

L'agrandissement et la mise aux normes des vestiaires est à l'étude avec un financement prévu par la municipalité et avec le concours de bénévoles du club.

Le bureau du CA Peyratois

Président : Philippe Puiboube
Vice-présidents : Alain Labonté
Jean-Pierre Mollas
Secrétaire : Pierre Puiboube
Secrétaire adjoint : Jean-Jacques Planchat
Trésorier : Benoit Giraud

Avec l'Étoile Cycliste Peyrat-23

En 2018, l'Étoile Cycliste Peyrat-23 comptait 36 adhérents dont 18 licenciés FFCT

La section cycliste

L'EC Peyrat-23 propose une pratique cycliste de loisirs, en dehors de toute forme compétitive, dans le cadre de son affiliation à la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT).

Les sorties collectives régulières, dites « sorties club » du week-end, débutent en général le premier samedi après-midi de mars. Quand arrivent les beaux jours, après la traditionnelle **semaine en Espagne**, les sorties de font le dimanche matin. Puis, à partir d'octobre, c'est à nouveau le samedi après-midi. De décembre à mars, c'est la coupure « hivernale ». Mais si les conditions météorologiques sont favorables, et… si la motivation est présente, des sorties ponctuelles ou des randonnées pédestres sont organisées à la demande.

Les « Espagnols » à Coma Ruga fin-avril 2018

Les distances varient suivant la saison, d'une quarantaine de km début mars jusqu'à 80 ou 90 km en période estivale. Afin de varier les itinéraires, les départs se font de différents lieux, Peyrat-la-Nonière, bien sûr, mais aussi Gouzon, Aubusson, Felletin, Ahun, Jarnages, Chambon-sur-Voueize, etc.

Du VAE pour retrouver le goût de pédaler

Les utilisateurs de Vélos à Assistance Électrique sont les bienvenus. Cette pratique douce permet à chacun de gérer son effort à sa guise (bien sûr dans les limites de la capacité de la batterie !). Le cyclisme redevient une partie de « plaisir », même sur nos routes creusoises qui ne sont pas si accueillantes que ça pour les débutants, ni pour ceux qui ont des problèmes de santé ou encore quand on ne peut pas s'entraîner régulièrement. Le VAE apparaît comme un compromis idéal pour retrouver le goût de l'effort physique tout en profitant de nos paysages et de nos routes peu perturbées par la circulation automobile.

Journées et week-ends « club »

En plus des participations en Espagne, aux randonnées organisées par les autres clubs, l'EC Peyrat-23 propose aussi des journées « club » avec sorties marche ou cyclo suivies d'un repas de « récupération » au restaurant.

En septembre 2018, un week-end a réuni licenciés de l'EC Peyrat-23 et du VC Gouzon, à Nasbinals (Lozère), sur le plateau de l'Aubrac.

Et une course cycliste au printemps

Même si l'EC Peyrat-23 ne compte plus de « coureurs » dans ses rangs, elle organise chaque année une course cycliste FFC pour les jeunes *(benjamins, minimes et cadets).*

En juin 2018, c'était une manche du **Mini Tour Creusois**. En avril 2019, c'étaient les **championnats de la Creuse**.

Samedi 13 avril 2019 : *podium du championnat de la Creuse des minimes*

La section « patrimoine »

Cette section est née de l'objectif de valoriser les chemins de randonnées de la commune en mettant en valeur le petit patrimoine bâti.

La présence de nombreux **poulaillers de plein champ**, spécificité du secteur des Combrailles en constitue une des principales richesses. N'étant plus utilisés, leur état se dégrade et la section patrimoine de l'EC Peyrat-23 s'attache à leur sauvegarde.

En 2018, le **poulailler des Bregères**, à La Mazère, a été restauré. L'année 2019 sera consacrée à la finalisation du dossier de demande de subventions européennes (LEADER) et au nettoyage des abords des poulaillers ciblés, pour que l'entreprise chargée des travaux puisse y accéder. Un premier débroussaillage a eu lieu en avril sur le secteur du Fresse.

Balade à la découverte des poulaillers

Elle est habituellement organisée en juillet.

En 2018, les participants ont pu découvrir les poulaillers du secteur de La Mazère.

En 2019, cette randonnée aura lieu le samedi de la fête d'été (27 juillet) sur un secteur qui reste à déterminer.

Le bureau de l'EC Peyrat-23

Président général: Daniel Grosvallet

Vice-président: Patrick Mollas
(suivi de la section « patrimoine »)

Secrétaire : Françoise Mathieu
(section patrimoine)

Secrétaires: Jean-Luc Legrand
(réunions de la section cycliste)
Yves Piotte
(suivi des activités cyclistes)

Trésorière générale : Marinette Alvard

Trésorier-adjoint : Jean-Pierre Mollas

Ou comment faire cohabiter la découverte patrimoniale du secteur avec une pratique sportive agrémentée par l'utilisation du VAE

Vous aimez la nature et vous souhaitez reprendre une pratique sportive sans esprit de compétition ?

Vous appréciez la richesse de notre petit patrimoine bâti et vous souhaitez participer à sa sauvegarde ?

Rejoignez l'EC Peyrat-23 !

Contact : 06.01.77.12.74 *(Daniel. Grosvallet)*

Mail : ecpeyrat@free.fr

Le calendrier des manifestations
(juin à décembre 2019)

- **Dimanche 2 juin:**
  Loto du Comité des Fêtes
- **Dimanche 16 juin:**
  Loto du CA Peyratois
- **Samedi 29 juin :**
  Kermesse des Amis de l'École
- **Samedi 6 juillet :**
  Concours de pétanque au stade
  (*Amicale des Pompiers)*
- **Dimanche 7 juillet :**
  Passage course cycliste « Coupe de France cadets » vers 15h30
- **Samedi 27 juillet** (le matin) :
  Balade à la découverte des poulaillers
- **Samedi 27 juillet** (l'après-midi) :
  Concours de pétanque au stade
  (Tennis Club Peyratois)
- **Dimanche 28 juillet :**
  Fête patronale : vide-grenier, animations, manèges, feu d'artifice
- **Dimanche 4 août**
  Kermesse du Club Beauséjour
- **Samedi 10 août :**
  Marche Audax
- **Dimanche 15 septembre :**
  Loto d'Automne du Club Beauséjour
- **Samedi 21 septembre :**
  Assemblée générale de l'association Marie cH@ux les cœuRs
- **Dimanche 13 octobre :**
  Loto de l'APVOC de la Creuse
- **Samedi 19 octobre :**
  Repas du club Beauséjour
- **Samedi 26 octobre:**
  Soirée "fondu creusois"
  du Comité des Fêtes
- **Samedi 9 novembre :**
  Concours de belote
  de l'Amicale des Pompiers
- **Samedi 16 novembre :**
  Concours de belote du CA Peyratois
- **Dimanche 1er décembre:**
  Loto du Comité des Fêtes
- **Samedi 7 décembre :**
  Sainte-Barbe
- **Samedi 21 décembre :**
  Repas de Marie cH@ux les cœuRs
- **Dimanche 22 décembre :**
  Goûter de Noël du club Beauséjour
- **Dimanche 14 janvier 2017:**
  Loto du CA Peyratois

Avec « Marie cH@ux les coeuRs »,

Le point chaud de la saison estivale !

L'assemblée générale annuelle de l'association s'est tenue le 22 septembre 2018 sous la présidence de Valéry Martin

Elle offre un bilan éloquent. Il suffit déjà de lire quelques pages du livre d'or pour comprendre à quel point l'association a su viser juste : elle offre aux visiteurs des activités variées et de qualité, dans un lieu chaleureux avec une ambiance conviviale. Le copieux programme estival offre de quoi se divertir, se cultiver, se régaler, se bouger, se rencontrer, en bref, s'enrichir! Grâce à une équipe de bénévoles soudés et dévoués, l'étang de Chaux est devenu un lieu de convergence estival incontournable.

L'été 2018 a été servi par une météo clémente assurant le succès des diverses animations : feu de la Saint-Jean, feu d'artifice du 14 juillet, marchés nocturnes de producteurs locaux, soirées Coupe du Monde de football, vide-greniers, concerts et spectacles en tous genres, repas à thème, animations familles (pêche, fusées, astronomie...), concours de pétanque, course à pied « La Déch@aussée » et randonnées pédestres, etc.

La communication n'est pas en reste: l'étang de Chaux est bien présent dans la presse parlée, la presse écrite, les réseaux sociaux, au travers d'affichages et diffusion de flyers... Tout simplement impressionnant! C'est ce que soulignait le représentant de la municipalité qui apporte son soutien aux diverses actions:
- « *Beaucoup de communes aimeraient avoir leur « Étang de Chaux » pour tout ce qu'il apporte en animations culturelles, sportives et avec tout le lien social qui va avec !* »

Les projets évoqués pour la saison 2019, démontrent que l'énergie et l'inspiration de l'équipe restent intactes. Le bilan financier présenté par Jérôme Martin est très positif : il va permettre de surfer sur la vague de la protection de l'environnement (toilettes sèches, îlots de plantes aromatiques...), sur la thématique de la famille (poursuite de la modernisation des jeux de plein air) et bien sûr de renouveler et réinventer diverses actions.

dimanche 19 mai	**Salon de la pêche** Démonstrations – animations – nombreux stands matériels
samedi 25 mai	**Ouverture de la saison de pêche** Lâcher de truites - Buvette – casse-croûte
samedi 23 juin	**Traditionnel feu de la Saint Jean -** Repas sur place « Fondu Creusois »
dimanche 23 juin	**La Déch@ussée** Course adultes de 10,8 km sur les chemins autour de l'étang & course jeunes par catégorie « la p'tite déch@ussée » Randonnée pédestre - plusieurs départs accompagnés 4, 8 et 12 km
samedi 14 juillet	**Fête champêtre** Bal en plein air gratuit avec Francky Dj – Feu d'artifice sonorisé sur l'étang. Plateau repas « Creusois » - manèges - tirs
samedi 20 juillet	**Animation famille** construction de cerfs volants avec le « Pôle cerf-volant du Limousin » Playa Tour (Bumper ball, structures gonflables, Zumba, jeux de plein air)
dimanche 22 juillet	**Vide grenier au bord de l'eau** – Emplacement gratuit. **Balade en calèche et en p'tit train** autour de l'étang **Ballownerie & Déambulation** « Lison et Lucien » de la Cie LaBalladingue **Animation avec la Banda** «Bussière-Dunoise Bonnat » Repas avec la spécialité « agneau grillé ».
samedi 28 juillet	**Animations famille** Initiation et concours de pêche jeunes entre 10h et 12h, matériel fourni. Canoë, Kayak, Stand Up Paddle avec le Canoë-Kayak club d'Aubusson à 14h **Humour & Chansons** Les Vamps « Cunégonde, Clémentine & Co » suivies du concert Rock/Blues de DK23 dès 21h. Fondu Creusois.
samedi 3 août	**Concours de pétanque** gratuit en doublette - coupes aux gagnants à 14h00. Concours jeunes -12 ans **Concert** à 21h30 Illumination de l'étang avec lanternes flottantes et volantes. Fondu Creusois.
vendredi 9 août	**Danses & Musiques du monde** s'invitent à l'étang en partenariat avec le festival « danses, musiques et voix du monde » de Felletin.
samedi 10 août	**Soirée Guinguette et Karaoké** En famille, entre amis, véritable artiste ou casserole ! Venez vous amuser et pousser la chansonnette au bord de la guinguette. Animation DJ Francky - Moules Frites
samedi 17 août	**Animation famille** Construction et tir de micro fusée l'après-midi à partir de 15h. Canoë, Kayak, Stand Up Paddle avec le Canoë-Kayak club d'Aubusson **Soirée astronomie** Diaporama suivi d'une séance d'observation du ciel nocturne par le club d'astronomie « Les Pléiades » dès 21h30. Fondu Creusois.
dimanche 19 août	**Vide grenier au bord de l'eau** – Emplacement gratuit. **Balade en calèche et en p'tit train** autour de l'étang Démonstration de vieux métiers - Danses & Musiques traditionnelles

Retrouvez-nous sur Facebook

Contact & réservation : 06 11 93 50 58 – mariechauxlescoeurs@hotmail.fr

Avec l'AGARDOM

L'Agardom est un service d'accompagnement qui favorise le maintien à domicile, et propose également d'autres prestations !

L'AGARDOM intervient auprès :

- des personnes âgées
- des personnes en situation de handicap,
- des personnes en activité recherchant des possibilités de ménage « à la carte » et souhaitant bénéficier d'avantages fiscaux.
- et aussi dans le cadre de la petite enfance.

Ce large éventail d'activités est susceptible de simplifier beaucoup de situations difficiles.

250 intervenants réalisent tous les jours de l'aide à la personne, à la toilette, à l'habillage, à la préparation de repas, au lever, au coucher, à l'entretien du logement et du linge, ainsi que de l'accompagnement aux courses ou pour faciliter la garde d'enfants.

Aujourd'hui, l'Agardom, c'est plus de 55 ans d'expérience dans l'aide et l'accompagnement à domicile, un agrément qualité et, dernièrement une certification *« Cap'Handéo »* pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Des aides financières peuvent être sollicitées dans le cadre de l'accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap, ainsi que pour les jeunes mamans.

Vous avez besoin de renseignements ?

Vous souhaitez rejoindre l'équipe des intervenants ?

Contactez l'AGARDOM

Esplanade Charles de Gaulle

23200 Aubusson

✆05 55 83 35 00

agardom@agardom.fr

Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Voueize

L'année 2018 a marqué la fin du Contrat Territorial du Bassin de la Voueize.

En place depuis 2012, il a permis :

- La pose de 37 abreuvoirs de type pompe à museau
- L'aménagement de 28 passages à gué
- La réalisation de 14 descentes aménagées pour l'abreuvement du bétail
- La pose d'une dizaine de kilomètres de clôtures pour la mise en défens des berges
- Le retrait de 175 m3 d'embâcles sur les rivières

2018 a vu la mise en place de la compétence GEMAPI *(Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations),* obligatoire pour les EPCI depuis le 1er janvier.

Le premier comité syndical, sous le régime des nouveaux statuts, s'est tenu le 29 octobre 2018 sous la présidence de **Catherine Roby** et **Michaël Jouanneton**, vice-président. Il a vu l'élection d'un second vice-président, **Jean-Claude Conchon**, ainsi que d'un nouveau bureau et de nouvelles commissions.

En parallèle, le syndicat travaille à la mise en place d'un nouveau contrat territorial « **Hautes Vallées du Cher** », programme d'action pluriannuel financé par l'Agence de l'Eau, le département et la région, en collaboration avec la communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine, coordonnateur du projet, qui devrait voir le jour d'ici 2021. Ce contrat territorial s'étend sur trois départements (la Creuse, l'Allier et le Puy-de-Dôme), cinq EPCI et s'intéressera d'une part à la restauration des milieux aquatiques des rivières du Cher en amont du barrage du Prat, de la Tardes et de la Voueize et d'autre part à la gestion quantitative de la ressource en eau sur nos territoires.

Le syndicat se concentrera sur la réalisation de travaux sur le bassin de la Voueize ; sur les bassins de la Tardes et du Cher amont, les autres collectivités concernées mèneront la réalisation des travaux sur leur territoire.

Contact

Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Voueize

4 av. Général de Gaulle – Mairie de Gouzon – 23230 GOUZON - ☎ 05 55 41 67 12